



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Abolition-de-l-esclavage>

Abolition de l'esclavage

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 788 - avril 1981 -

Date de mise en ligne : vendredi 24 octobre 2008

Date de parution : avril 1981

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

A l'exploitation de l'homme par l'homme, l'esclavagisme japonais prÃ©fÃ©re « l'esclave machine ». Au Japon l'utopie d'hier, l'usine sans ouvrier, devient la rÃ©alitÃ© d'aujourd'hui, a constatÃ© Poniatowski, au cours de sa rÃ©cente enquÃªte, oÃ¹ il relate avoir vu une usine d'automobiles entiÃ©rement automatisÃ©e, sans aucun ouvrier*. Ton esclavage prend fin, travailleur, mais de Toyota, plus un maravÃ©dis tu n'auras.

Sous la poussÃ©e technique le Monde change de bases, il devient crucial d'accoucher de bases rÃ©solutions sociales.

Soit, le Japon est aux antipodes, mais ses voitures sont mobiles et roulent sur nos routes. Fiat automatise, GÃ©nÃ©ral Motors automatise ; que demain, l'industrie automobile franÃ§aise, accusÃ©e par la concurrence, se modernise par l'automatisation et nous voilÃ© non plus avec deux millions de chÃ¢meurs, mais avec quatre, huit, seize !

La solution rÃ©side cependant dans sa contradiction mÃªme. Un sauveur nous est arrivÃ© en la personne de l'Ã©conomiste Alfred Sauvy. Celui-ci professe que les profits rÃ©alisÃ©s par l'Ã©conomie de main-d'oeuvre peuvent Ãªtre rÃ©utilisÃ©s par l'embauche d'un domestique supplÃ©mentaire. C'est donc trÃ¨s simple : transformons nos x millions de mÃ©tallos conscients et organisÃ©s, atteints du virus de la paresse, en x millions de « supplÃ©mentaires » Ã gilet rayÃ©, que nous doterons d'une brosse Ã reluire pure soie de porc, made in « HermÃ>s », Ã la place de leur clef Ã molette !

Alfred Sauvy aura alors bien mÃ©ritÃ© de l'altiÃ©re classe ouvriÃ©re, tandis que les Japonais, barbares Ã l'imagination fertile, pourront Ã l'aide d'amÃ©nagements financiers, se constituer un Revenu Social et regarder leur outillage travailler Ã leur place.

* Voir G.R. n° 786.